

APPEL DE PROJETS EN CULTURE ET PATRIMOINE À LA MRC DE KAMOURASKA

Saint-Pascal, le 1^{er} mars 2019- La MRC de Kamouraska reconduit ses programmes de subvention en culture et patrimoine visant les organismes à but non lucratif (OBNL), les municipalités, les fabriques et les artistes et artisans qui collaborent avec un des partenaires nommés précédemment. Ces appels de projets représentent un budget total de 20 000\$. La date limite pour présenter une demande est le 4 avril, sauf pour le patrimoine religieux où le dépôt peut se faire en tout temps.

Dans le but de favoriser le développement culturel et l'animation du milieu ainsi que pour offrir un éventail culturel varié, un montant maximal de 4 000 \$ par projet est accordé à des projets culturels innovants et structurants. Pour l'aide au démarrage de projets en patrimoine religieux, pour l'ajout d'usage et les projets pilotes, un montant maximal de 2 000 \$ par projet est accordé.

« Le programme en patrimoine religieux a déjà permis à des communautés d'amorcer des projets de transformation et de financer, par exemple, les plans et devis d'architectes et d'ingénieurs. Quant au programme pour le développement culturel et l'animation du milieu, des projets originaux ont vu le jour tel le théâtre déambulatoire dans les rues de Saint-Pacôme. », de mentionner le préfet, M. Yvon Soucy.

Pour cette année, les intervenants qui souhaitent organiser une activité lors des Journées de la Culture sont invités à approcher directement les municipalités. Des montants de 500 \$ et 1 000 \$, respectivement pour des activités locales et régionales, sont disponibles dans la nouvelle enveloppe du Fonds de développement des municipalités du Kamouraska pour le loisir culturel. Pour information sur le volet FDMK, communiquer avec Madame Thérèse Brodeur au 418 492-1660 poste 237.

La description des programmes ainsi que les formulaires d'inscription sont disponibles au www.mrckamouraska.com, dans la partie « Documentation » ou en communiquant avec Mme Jeanne Maguire au 418 492-1660 poste 242 ou jmaguire@mrckamouraska.com.

Une partie de ces programmes est financée par l'Entente de développement culturel 2018-2019-2020, rendue possible grâce à la MRC de Kamouraska et au Ministère de la Culture et des Communications.

-30-

Sources :

Relations de presse:

Annie Lavoie
Conseillère en communication et marketing
Service de communications régionales et d'attractivité
Promotion Kamouraska
418-492-1660, poste 253
communication@promotionkamouraska.com

Information :

Jeanne Maguire
Agente de développement culturel
MRC de Kamouraska
418-492-1660, poste 242
jmaguire@mrckamouraska.com